

# Mitzach infos

*S'Dorf Blätt*

Bulletin N° 5 - JANVIER 2011

- **Édito** page 2.
- **La vie communale** pages 3 et 4
- **La vie du village** page 5
- **Spéciale Fête de la pomme** page 6
- **La vie du village** pages 7 à 9
- **Notre cadre de vie** page 10
- **Etat civil** page 11



# Édito extrait de la cérémonie des voeux



Mesdames et Messieurs,  
chers Citoyens,

Nous pouvons nous réjouir de vivre dans une société qui est en perpétuelle mutation. Depuis l'origine des temps, l'homme a toujours œuvré pour l'amélioration de ses conditions de vie. Des réformes politiques très importantes sont actuellement engagées par le gouvernement. Nos collectivités territoriales seront fortement impactées aussi bien au niveau structurel, qu'au niveau

du fonctionnement, avec des révisions profondes des calculs de dotation. Je ne suis pas réticent au changement, ni à la remise en cause de certaines habitudes. Cependant j'espère fortement que toutes ces mutations ne se feront pas à la vitesse des systèmes informatiques qui de plus en plus guident l'homme dans son évolution. Certaines réformes méritent des temps de réflexion avant leur application.

Les populations de l'Europe de l'ouest connaissent un niveau de vie et de confort jamais atteint jusqu'à présent. Je crois qu'il est bon de se le rappeler de temps à autre. Dans un environnement complexe et compliqué n'oublions pas la nature qui prend le dessus, où et quand elle veut. A ce sujet je voudrais juste rappeler le nuage de cendres lâché par un volcan en Islande en Avril dernier, qui a neutralisé le trafic aérien et du même coup paralysé une bonne partie de notre planète.

Forts de ces constats nous essayons d'adapter nos évolutions locales à nos besoins, à nos moyens avec les meilleurs compromis.

Avec le support et le soutien de mes adjoints Pierre et Roger, de mes conseillers municipaux ainsi que de très nombreux bénévoles, beaucoup de travaux ont été réalisés dans notre village en 2010.

Cette année 2010 a aussi marqué la fin d'une belle histoire pour plusieurs de nos aînés du village. En effet, il y a 25 ans, Madame Suzanne Lerch, alors adjointe au Maire, a créé le club des anciens. Elue présidente de ce club, elle a œuvré jusqu'en 2010 pour son bon fonctionnement et son animation.

De par son engagement et son dévouement, de nombreuses personnes du village ont pu profiter des

bons moments de la vie. Des souvenirs inoubliables resteront dans les mémoires de nos anciens. La mort dans l'âme, elle a été amenée à cesser les activités de ce club des anciens, les membres étant tous bien avancés dans l'âge ou ayant une santé défaillante. Madame Lerch mérite toute notre reconnaissance, je tiens à la remercier vivement pour tout ce qu'elle a réalisé pour nos aïeux.

En 2011 nous nous occuperons enfin de la Rue du Stoerenbourg. Les travaux d'assainissement assurés et totalement financés par la communauté des communes ont déjà démarré; Ces travaux se chiffrent à 200 000 €.

Si nous, commune, tardions à entreprendre la réfection de cette rue, c'est que nous voulions faire les choses dans le bon ordre, dans le seul but d'économiser au maximum les deniers publics.

En effet, nous poserons les tuyaux pour l'évacuation des eaux pluviales dans la même tranchée que celle prévue pour l'assainissement (économie de 40 000€); Suivront ensuite les travaux de génie civil pour l'enfouissement des réseaux du téléphone et de l'éclairage public. Un nouveau tapis d'enrobé sera posé en dernière phase de travail.

Le coût total à supporter par la commune hors TVA et subventions déduites sera de 150 000€. Cette somme représente le montant total des impôts payés par les contribuables de Mitzach, sur une période de 3 ans !

Je voudrais remercier tous les riverains de cette rue, pour leur patience et leur tolérance, pour avoir accepté si longtemps l'état sinistré de cette route. J'espère et souhaite vivement que d'ici quelques mois, ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. On y travaille fermement !

Une autre tâche, non moins importante, nous attend également pour 2011. Notre actuel plan d'occupation des sols sera remplacé d'ici la fin 2012 par un plan local d'urbanisme (PLU) communautaire qui sera élaboré au sein de la Communauté de Communes de Saint-Amarin. Chaque commune devra appliquer les règles collectives fixées par la communauté. Le grand défi de cette opération sera de satisfaire les besoins en urbanisme, tout en épargnant les terres agricoles nécessaires à notre agriculture locale.

Que cette année 2011 apporte à toutes et à tous, du bonheur et de la joie. Que la santé vous accompagne, toutes et tous dans un monde de paix et de tolérance.

Votre Maire  
Bernard FRANCK

*Les adjoints, le Conseil Municipal et le personnel communal  
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.*

# La vie communale

## Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

### Séance du 30 avril 2010

- approuve la convention d'occupation du domaine privé de la commune par la société ITAS TIM qui a implanté le pylône pour la TNT. Cette convention définit entre autre un loyer dû à la commune de 1 150 €/par an.
- décide de reconduire les emplois vacances pour les jeunes du village selon les mêmes critères de sélection que pour les années passées. Ainsi 4 postes pour une période de 2 semaines sont proposés.
- accepte, en accord avec la commune de Storckensohn, une révision du salaire de l'ouvrier communal au vu de son ancienneté, pour le poste qu'il occupe à mi-temps dans ces 2 communes.
- accepte la convention proposée par le SDIS, en vue d'équiper le véhicule de secours des pompiers d'un poste radio qui sera directement en liaison avec le service du département. La participation de la commune s'élève à 30% du coût du matériel, soit 750.19 €. En complément, notre corps local souhaite faire l'acquisition d'un poste portatif pour un coût de 1 049.69 € et contribuera à hauteur de 600 €. Le conseil décide de financer le solde soit 449.69 €. L'investissement total pour la commune s'élève donc à 1 199.84 €.
- accepte la modification de la durée de travail de l'adjointe à l'école maternelle suite à la réduction de 12 jours de l'année scolaire.
- décide de s'associer à la commune de Ranspach, pour honorer notre champion olympique master, Mr André Grob, lors d'une petite réception.
- décide de remercier M. Robert Koehl qui a proposé et réalisé bénévolement la rénovation de la salle de réunion de la mairie.
- suite à la mise aux normes électriques de l'Eglise que la commune avait décidé, le conseil de fabrique participe à hauteur de 4 662.20 à ces travaux qui s'élèvent à 7 178 €.
- accepte de mettre à disposition du Souvenir Français, présidé par M. Roger Bringard, d'un local de l'appartement de la salle des fêtes, moyennant un loyer annuel de 150 €.

### Séance du 9 juillet 2010

- la commune a été sollicitée dans le cadre de la réhabilitation du temple protestant de Fellingering que fréquente l'ensemble de la population de la Communauté de Communes. Les travaux très importants sont estimés à 319 000 € et dans le plan de financement il est prévu que la somme de 100 000 € soit prise en charge par les communes de la Communauté de Communes. Le conseil,

après délibération décide de donner un accord de principe mais souhaite répartir la dépense sur 2 années budgétaires, soit 3 129 € sur 2 ans. L'idée d'utiliser les églises catholiques du secteur a aussi été évoquée.

- la tradition des feux de la Saint-Jean a été respectée grâce à 18 jeunes avec à la clé un superbe feu d'artifice. Le conseil décide de leur verser une subvention de 360 €.

- sur demande du locataire de la chasse, le conseil décide de renouveler la délivrance de l'agrément pour une nouvelle nomination de M. Fernand Lehmann en qualité de garde-chasse, poste qu'il occupe depuis de nombreuses années sur notre territoire communal.

- approuve à l'unanimité les rapports d'activités 2009 communiqués par la Communauté de Communes concernant la commission Eaux et Assainissement d'une part et la commission Elimination des Déchets d'autre part. M. le maire relève la bonne performance réalisée par la population pour la réduction des ordures ménagères (132 kg/habitant/an, contre 240 kg/habitant/an en 2008).

- approuve le rapport d'activité de la Communauté de Communes de St-Amarin présenté par M. le Maire.

- M. le Maire relève le nombre important de travaux réalisés par des bénévoles du village depuis 2 mois et relève que l'embellissement de la place à l'entrée du village plaît à tous. Il remercie particulièrement M. Jean-Claude Boubrek qui a consacré une journée de congé pour notre commune en suppléant notre ouvrier communal pour l'opération de goudronnage.

### Séance du 8 octobre 2010

- la taxe professionnelle étant amenée à disparaître en 2010, une partie de cette recette sera compensée par le département qui reversera aux communes la part départementale de la taxe d'habitation. Sur cette taxe d'habitation, le département avait décidé de longue date un abattement de 15% sur les résidences principales. Dorénavant c'est à la commune de fixer celui-ci. Une simulation faite par l'administration nous montre que le taux d'abattement de 15% ne devrait pas changer nos recettes. Par conséquent, le Conseil Municipal décide le maintien de ce taux d'abattement de 15%.

- les travaux de réfection des 2 ponts s'achèvent. Le chantier du pont du Cimetière devra être terminé pour le 23 octobre, date à laquelle aura lieu la kermesse de l'école sur la place communale.

- les travaux d'assainissement de la rue du

# La vie communale

Stoerenbourg seront réalisés à partir du mois de décembre et se poursuivront jusqu'au mois de février. Ces travaux sont financés par la Communauté de Communes.

- à la suite de ces travaux, la commune a décidé de réaliser les travaux suivants : mise en souterrain des lignes téléphoniques et des câbles de l'éclairage public, traitement des eaux pluviales, réfection complète de la route, remplacement des candélabres. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager les démarches pour lancer les appels d'offres avec le concours de la DDT dans le cadre de notre convention ATESAT (aide technique pour l'aménagement du territoire). Par ailleurs, les riverains de la rue du Stoerenbourg seront invités à une réunion publique d'information.

- un bilan positif de la 2ème fête de la pomme a été fait. M. le Maire en profite pour remercier l'ensemble des personnes qui ont donné de leur temps, leur force et beaucoup de bonne volonté pour la réussite de cette manifestation. Il n'oublie pas de remercier les sociétés extérieures qui ont contribué à l'animation de la fête. Une réunion de synthèse sera organisée le 8 novembre avec l'ensemble des organisateurs.

- la date de la Fête des personnes âgées est fixée au dimanche 12 décembre.

- pour 2011, il est prévu une baisse de la redevance pour les ordures ménagères de 6% ainsi qu'une réduction du nombre de sacs. Il est noté que le tri a été moins bien fait en 2010 qu'en 2009, les gens ayant largement assez de sacs.

- une réunion pour les seniors a été organisée par M. le Maire en vue de relancer les activités «seniors». Une vingtaine de personnes étaient présentes et une 2ème réunion est prévue pour discuter de la suite à donner à ce projet.

## Séance du 10 décembre 10

- approuve l'assiette 2012 proposée par l'ONF pour la coupe de bois. Les 4 parcelles suivantes sont concernées : 2 - 20 - 22 - 23.

- décide de renouveler la certification PEFC (gestion durable de la forêt) et donc de payer la cotisation de 47 € par an.

- approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes telle qu'elle est proposée par M. le Maire pour lui transférer la compétence relative à la «Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie» et la «Gestion et développement d'un service d'assainissement».

- les loyers du logement communal, de la maison forestière et du pylône Itas Tim ont été révisés, les tarifs pour la location de la salle des fêtes, et pour le bois d'affouage restent inchangés.

- les subventions aux associations et à l'école ont été révisées.

- le Conseil Municipal ne peut malheureusement donner une suite favorable aux demandes de don d'autres associations.

M. le Maire informe le conseil du devenir de la Ferme Auberge du Belacker qui est incluse dans un projet global de développement de gîtes d'étapes ruraux. C'est la Communauté de Communes qui prendra en charge le projet de restauration du Belacker.

- M. le Maire rappelle qu'un arrêté a été pris en mai 95 pour la lutte contre les bruits du voisinage. Dorénavant, l'article 2 de cet arrêté précisera pour l'année en cours, les jours fériés durant lesquels l'usage des machines bruyantes est autorisé. Pour l'année 2011, il s'agira du 2 juin (jour de l'Ascension) et du 13 juin (lundi de Pentecôte).

- un certain nombre de travaux seront effectués en 2011 :  
La rue du Stoerenbourg : Les travaux d'assainissement, dont la compétence relève de la Communauté de Communes de Saint-Amarin seront réalisés en tout début de l'année 2011. A la suite de ces travaux, et dans le cadre de l'ATESAT, la direction départementale des territoires assurera la maîtrise d'œuvre, pour le compte de la commune, du traitement des eaux pluviales et de la mise en souterrain des lignes téléphoniques et des câbles de l'éclairage public.

Isolation du bâtiment mairie-école : le bâtiment mairie-école a été construit en 1836. Le plancher du grenier est encore d'origine et nécessite d'être remplacé.

Avant la pose d'un nouveau plancher, il sera posé une couche de laine de verre d'une épaisseur de 140 mm pour isoler au mieux ce bâtiment. Ces travaux seront réalisés en régie par notre ouvrier communal durant la période hivernale. Le devis estimatif des fournitures s'élève à 2 025.49 € TTC. Une demande de subvention sera faite au Conseil Général.

Bac à sel : dans le haut du village, le bac à sel va être refait par l'équipe des bénévoles. Il sera légèrement déplacé afin de permettre aux camions de mieux décharger le sel.

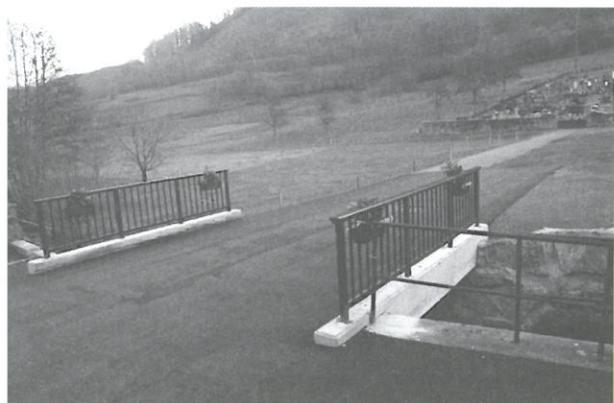
Place du cimetière : un aménagement est prévu pour la mise en place des bennes du tri sélectif.

Les Ecosacs pour les ordures ménagères seront distribués fin décembre par les conseillers.

Remboursement des prêts : deux prêts sont actuellement en cours avec le Crédit Mutuel. Le remboursement se fait par trimestre. Afin de réduire le nombre d'écriture au niveau de la comptabilité, M. le Maire a proposé à la banque un seul remboursement annuel qui se ferait le 31 mars. Le Crédit Mutuel a donné son accord pour ce nouvel échéancier. Le Conseil Municipal valide cette modification du tableau de remboursement.

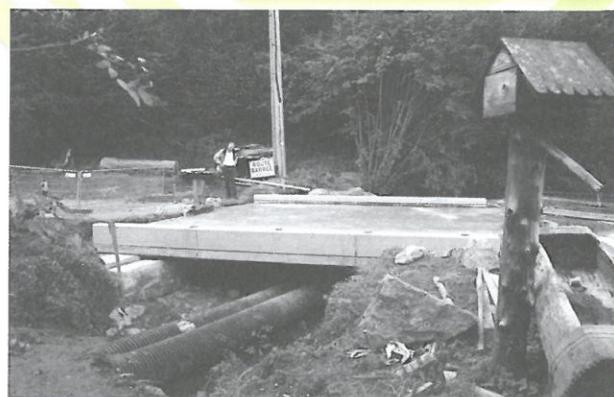
# La vie du village

## Les travaux



Afin d'améliorer notre sécurité, d'importants travaux de rénovation de voiries, de réfection des ponts de la maison forestière et de l'accès au cimetière ont été réalisés cet automne. Profitant de la remise en état de la route, les réseaux secs (téléphone et ligne électrique) ont été mis sous terre. Le

coût global de ces opérations s'est élevé à 82 391€ HT dont 35% subventionné par le Conseil Général et 65% payé par la commune en autofinancement.



## Don du sang

A l'occasion des vœux de nouvel An, M. le maire a remis les diplômes à neuf donneurs particulièrement méritants pour leur fidélité à ces rendez-vous.

### Diplôme de Donneur de Sang Bénévole

Madame Fabienne BERNA, Bronze 1er niveau  
Monsieur Yorick FINCK, Bronze 3ème niveau  
Madame Marie Odile FRANCK, Bronze 1er niveau  
Madame Sonia HALLER, Bronze 1er niveau  
Madame Valérie MARGREITHER, Bronze 1er niveau  
Monsieur Pierre HERRGOTT, Bronze 1er niveau  
Monsieur Cédric PICARD, Bronze 1er niveau  
Madame Anne Marie THEISSEN, Bronze 2ème niveau  
Monsieur Mathieu COMPERE, Bronze 1er niveau

### Information de l'établissement français du sang - Alsace

Calendrier des collectes prévues dans notre canton en 2011

- FELLERING vendredi 25 février
- MOOSCH vendredi 11 mars
- SAINT-AMARIN vendredi 1er avril
- ODEREN vendredi 29 avril
- RANSPACH vendredi 6 mai
- MALMERSPACH vendredi 27 mai
- FELLERING vendredi 24 juin
- SAINT-AMARIN mercredi 20 juillet
- MITZACH vendredi 16 septembre



## La rédaction...



L'équipe de rédaction de notre bulletin municipal en plein travail avec notre imprimeur. Merci à eux..

## Fête patronale

La fête patronale a eu lieu dimanche 1er août, en l'honneur de Saint Dominique, patron de la paroisse. La chorale Sainte-Cécile a rehaussé cette fête par de nombreux chants polyphoniques, et surtout la «Missa pro Patria» de Johann Baptist Hilber (1891 - 1973). Musicien, compositeur, chef de chœur, J.-B. Hilbert, natif de Will (St-Gallen, Suisse), fut, entre autre, directeur des chorales cantonales de Lucerne et fondateur du conservatoire liturgique de Lucerne. À l'issue de la messe, la chorale a invité les personnes présentes à l'apéritif.

## Boîtes aux Lettres

Pour faciliter le travail du facteur, livreur, agent communal ou tout autre intervenant, merci d'apposer votre nom, prénom et numéro sur votre boîte aux lettres afin d'éviter toute erreur

# Zoom sur... la fête de la pomme sept. 2010



Les lauréats du concours  
«recettes aux pommes»





# Le Cahier



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### Collecte des objets encombrants dans le village :

#### Secteur II Encombrants et Métaux :

- Vendredi 11 février, *Encombrant*
- Vendredi 8 avril, *Encombrant*
- Vendredi 13 mai, *Métaux*
- Vendredi 10 juin, *Encombrant*
- Vendredi 9 septembre, *Encombrant*
- Vendredi 14 octobre, *Métaux*
- Samedi 12 novembre, *Encombrant*



## PLANNING DES COLLECTES 2011

### Les collectes spécifiques

Des collectes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et de déchets ménagers spéciaux (DMS) seront organisées :

#### Collectes DEEE:

samedi 2 avril 2011  
samedi 25 juin 2011  
samedi 3 septembre 2011  
samedi 29 octobre 2011

#### Collectes DMS:

samedi 7 mai 2011  
samedi 24 septembre 2011

de 8h30 à 11h30 aux Espaces d'Entreprises de Wesserling, rue des Fabriques

### Quels sont les déchets concernés par ces collectes ?



Les DEEE concernent les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, des piles ou un accumulateur:

- gros et petits appareils électroménagers,
- équipements informatiques et de télécommunication (ordinateurs, téléphones...)
- appareils audiovisuels (téléviseurs...)
- outils électriques et électroniques,
- jouets,
- matériel d'éclairage,
- ampoules et néons (sauf ampoules et néons à filament), etc...



Les DMS sont des produits souvent toxiques, issus de vos travaux de jardinage, de bricolage, de l'entretien de la maison (phytosanitaires, peintures, solvants...), sans oublier vos vieux thermomètres à mercure non cassés.

○ — Les numéros utiles —

<i>Mairie de Mitzach</i>	<i>Tél: 03 89 82 60 59</i>	<i>Maison Forestière</i>	<i>Tél: 03 89 82 61 55</i>
<i>Maire : Bernard Franck</i>	<i>Tél: 03 89 82 75 39</i>	<i>Holweck Patrick</i>	<i>Tél: 03 89 82 64 65</i>
<i>Adjoint : Pierre Guillemain</i>	<i>Tél: 03 89 38 78 48</i>	<i>Exploi. Horticole du Stoe.</i>	<i>Tél: 03 89 82 60 30</i>
<i>Adjoint : Roger Bringard</i>	<i>Tél: 03 89 82 19 07</i>	<i>Menuiserie J P</i>	<i>Tél: 03 89 38 25 95</i>
<i>École Primaire</i>	<i>Tél: 03 89 82 79 27</i>	<i>Trait's Anes</i>	<i>Tél : 03 89 75 95 62</i>
<i>École Maternelle</i>	<i>Tél: 03 89 82 19 62</i>	<i>FERME DU GRUNHOLTZ</i>	<i>Tél : 03 89 82 61 17</i>
<i>Salle des fêtes</i>	<i>Tél: 03 89 38 27 66</i>	<i>Mitzach football 77</i>	<i>Tél : 03 89 38 27 44</i>
<i>Local pompier</i>	<i>Tél: 03 89 39 15 44</i>	<i>Grisot Eric</i>	<i>Tél : 03 89 82 77 72</i>

La Poste de SAINT AMARIN 100 RUE CHARLES DE GAULLE 68550 ST AMARIN Tél : 0389826220



La Poste de FELLERING 59 GRAND RUE 68470 FELLERING Tél : 0389387224



**Entreprise de ramonage Maitre-Ramoneur HUG Philippe**

18, Rue de Provence 68840 PULVERSHEIM

Tél / Fax : 03 89 48 83 59 Portable : 06 81 72 91 88

## GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

Contactez KRAGEN Recyclage- 68121 URBES (Avant le Viaduc, près du Camping, prendre à gauche)  
Port. 06 08 81 88 23 ou Tél/fax 03 89 82 69 00

### Plateformes de déchets verts

A CE JOUR, 10 PLATES-FORMES SONT ACCESSIBLES A L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN

**FELLERING** Durant la période hivernale, la plate-forme de déchets verts est fermée. Cependant, les dépôts restent possibles sur rendez-vous en s'adressant à la Mairie. Réouverture à compter du 23 mars 2009. Les horaires sont les suivants : lundi de 15 h à 16h45, le mercredi de 15h à 16h45 le samedi de 13 h à 16h45.

**GEISHOUSE** La plate-forme est ouverte au public du 1er mars au 31 octobre, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 19h, les samedis de 10h à 18h. Durant la période de fermeture, les dépôts pourront exceptionnellement se faire après avoir récupéré la clé en mairie.

**HUSSEREN- WESSERLING** Les horaires sont les suivants : lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h. Les 1er et 3ème samedis du mois : de 9h30 à 11h30 d'avril à octobre. La clé peut être retirée sur demande, pour dépôts en dehors des horaires prévus.

**KRUTH** Ouverture le lundi de 13h à 15h et un samedi sur deux de 13h30 à 15h30 (sauf jours fériés et ponts) Fermeture du 1er décembre au 31 mars

**MITZACH** Tous les samedis de 9h à 17h, d'avril à novembre, sur rendez-vous (Maire et Adjoint) en hiver

**MOOSCH** Le lundi à partir de 15h et le mercredi de 15h à 16h sur rendez-vous pris au préalable en mairie avant le lundi matin 10h en présence du service technique

**ODEREN** Les administrés peuvent retirer la clé en Mairie aux heures d'ouvertures au public : de 10h30 à 11h30 et de 16h à 18h tous les jours sauf le vendredi après-midi (15h30 à 16h30). Ils peuvent aussi retirer la clé sur RDV (exemple : le samedi matin).

**STORCKENSOHN** La plate-forme des déchets verts est ouverte au public le samedi de 8h30 à 18h, en continu.

**WILDENSTEIN** Les heures d'ouverture correspondent aux heures d'ouverture de la Mairie, c'est à dire de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi et le samedi sur rendez-vous pris en Mairie. Passage obligé en Mairie pour la clé.

#### Sont admis :

- branchages (diamètre maximum 10 cm et longueur 1,50 m), gazon, taille de haies, feuilles,
- petites souches sans terre (d'arbres fruitiers),
- déchets putrescibles du potager

#### Sont strictement interdits :

- déchets verts souillés de plastiques, de gravats,
- les sacs plastiques, les cartons,
- les fûts, le bois traité,
- le caoutchouc, le fils de fer



# La vie du village

## Une grotte de Lourdes à Mitzach

L'origine de la grotte remonte au début des années 50. Voici son histoire.

Au décès de Jean-Baptiste Navilliat, en 1949, sa fille Anna, avec son mari Marcel Muré et leurs enfants Pierre et Bernard, sont venus s'installer à Mitzach. La maman, Agathe, dont la vue baissait, ne souhaitait plus rester seule.

Dès la rentrée scolaire de 1949 Pierre est parti en internat à Matzenheim dans le Bas-Rhin. L'année scolaire de l'époque comportait 4 trimestres réels : trois de classes et un de grandes vacances. Il ne revenait en famille qu'à Noël, à Pâques et pour ces fameuses grandes vacances. Il y retrouvait chaque fois deux copains dont la famille avait suivi, deux ou trois ans auparavant, le même itinéraire que la sienne.

Il s'agissait de Gérard et André (Dédé) Guillaume qui habitaient à 100 mètres des Muré à St Amarin puis, à même distance, à Mitzach !

Les distractions de l'époque étaient plus rares qu'actuellement et, en plus de «faire du vélo», ces 3 jeunes ont trouvé comme occupation le creusement d'une grotte sur la paroi du «Langa Fels» au «Stumfraïn». L'idée leur en était probablement venue du fait qu'il existait, dans leur rue, une petite grotte en face de la maison Rebischung, à côté de celle des Guillaume.

Comme l'une de leurs familles possédait une statuette assez grande représentant la Vierge de Lourdes, ils eurent l'idée de lui préparer une grotte à sa taille.

C'est ainsi qu'au cours d'un été entre 1950 et 1952 ils se sont attelés à la tâche avec burins et marteaux. La Statue de la Vierge fut mise en place lorsque la profondeur de la grotte fut jugée suffisante.

Le lieu était manifestement fréquenté puisqu'il n'était pas rare qu'un petit bouquet y soit déposé ; fleurs des pâturages ou bruyère.

Les intempéries ont dégradé peu à peu la statuette et les circonstances liées à la vie de chacun des initiateurs ont fait qu'aucun entretien régulier n'a été assuré.

Heureusement que Jean Doppler eut l'idée et la possibilité de remplacer la première statuette il y a environ 25 ans.

Ayant remarqué lors d'une promenade que cette deuxième statuette se dégradait également, Pierre Muré pensa la remplacer. Il eut la chance de recueillir une statue de la Vierge auprès d'un couple d'amis de ses parents, Eugène et Elisa Mura de St Amarin. L'occasion d'installer cette troisième statue ne s'est jamais présentée. Et voilà qu'en juin 2010, Mr Roger Bringard, sollicité par René Doppler, en a provoqué la possibilité.

Grâce à lui, à Christian Mougel et à André Kniebily, une troisième statue va pouvoir rejoindre la grotte en ce 16 Août 2010. Armés, eux aussi, de burins et marteaux, ces trois compagnons ont creusé plus profondément la grotte pour protéger la statue contre les rigueurs du temps. Ils ont également facilité son accès en aménageant un sentier. De plus, le dégagement de la végétation permettra désormais à une partie des habitants du haut du village de voir à nouveau cette modeste reproduction de la grotte de Lourdes.



# La vie du village

## Entreprise Forestière Holveck Patrick

107 Grand Rue 68470 Mitzach Tél. : 03 89 82 64 65  
Activité: Travaux Forestiers

Bûcheron indépendant depuis Août 1994, Patrick propose ses services aux collectivités, aux particuliers et aux entreprises. Equipé pour le débardage, le bûcheronnage et le terrassement des routes forestières. Il assure aussi efficacement le déneigement de notre village tout au long de l'hiver.



## Concert de l'harmonie Écho du Brand et de la chorale Sainte-Cécile

Noël a été chaleureusement fêté avec un concert commun de l'harmonie Écho du Brand et de la chorale Sainte-Cécile. Durant plus d'1h30, leurs airs ont plané sur un public attentif.

«Nous avons une chance extraordinaire, pour un si petit village, d'avoir une chorale et une harmonie de si bonne qualité !» C'est le maire Bernard Franck qui, à l'issue de la prestation, s'exprimait ainsi, rappelant que la chorale a toujours été mitzachoise, et que l'harmonie a été accueillie par sa commune il y a une dizaine d'années.

Les deux ensembles ont ouvert la soirée avec «Tochter Zion», un air de l'Avent. Puis l'Écho du Brand a suivi avec «Nuits vénitienes», les gondoles, la place Saint-Marc et une folle farandole, avant de rendre hommage à une chanteuse de rock et de parler d'amour.

La chorale a d'abord visité un jardin avant de chanter les fleurs, à travers les chansons de Bécaud,

Fugain, Brassens et Mort Schuman. Superbe moment avec La Pastorella, interprétée par la musique et la chorale harmonieusement réunies.

La dernière partie a été consacrée aux chants de Noël. L'universelle Douce Nuit, notamment, a été déclinée dans ses diverses versions par la chorale accompagnée par la cithare .

La chorale, les musiciens et la municipalité ont offert le vin chaud et les bredalas à la salle des fêtes en toute convivialité.



## Kermesse des écoles : une belle après-midi récréative

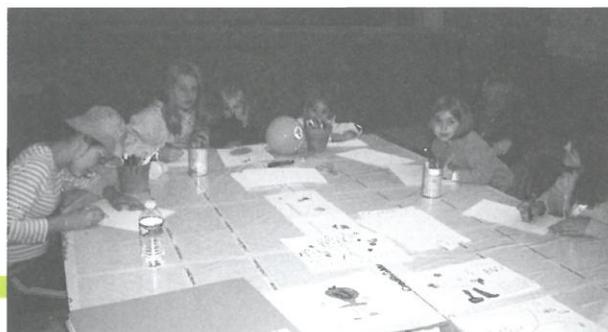
Organisée par les parents d'élèves, la veille des vacances de la Toussaint, la kermesse des écoles maternelle et élémentaire a remporté tous

maquillage, parcours d'adresse, pêche miraculeuse et concours de dessin.

Vin et jus de pommes chauds, crêpes, gaufres et pâtisseries attendaient enfants et parents pour reprendre des forces, au cours d'un après-midi fort sympathique juste avant les vacances ! Le bénéfice de 557 € servira à financer l'acquisition de matériel multimédia.

les suffrages auprès des jeunes et des adultes. Les festivités se sont déroulées en plein air et dans la salle polyvalente communale.

Dans la joie et la bonne humeur, de nombreuses activités ont permis aux plus jeunes de tester leur habileté : chamboule-tout, course d'obstacles, course d'habits, boîtes de Fort Boyard,



# La vie du village

## Perceur de tuyaux de fontaine «D'r BRUNNEMACHER»

Un métier qui aujourd'hui n'existe plus, c'est celui du «D'r BRUNNEMACHER». C'est lui l'ancêtre de ... la SOGEST. En ce temps-là, c'est-à-dire au début du siècle dernier, les conduites d'eau étaient en bois de sapin. L'on peut se rendre compte aujourd'hui encore de l'importance de ces fontaines qui constituaient le premier réseau d'eau de notre village. Ces fontaines qui donnent un certain cachet à notre village ont d'ailleurs causé de grands soucis aux ingénieurs et aux entreprises chargées des travaux d'assainissement ces dernières années. Le «Brunnemacher» était chargé de la réalisation de ces conduites d'eau et de ces fontaines. C'est en 1837 que fut engagé Martin Grunenwald par la commune, pour ce travail. La commune livra le bois nécessaire qui fut entreposé au fond du village. Son atelier y était situé. Nécessairement en bordure du ruisseau car les troncs d'arbres étaient maintenus au frais. Cette activité aujourd'hui disparue donna son nom «S'Dichelloch», au fond du vallon, là où se trouve la maison de la famille François Mathis.



Dans nos villages, de nombreuses fontaines ont été construites au cours des siècles .  
Pour les alimenter en eau, on a souvent utilisé des conduites de bois .

Sources: archives communales  
COMPERE Jean-François

## Bravo Franck !

Une fois de plus, nous pouvons mettre à l'honneur un jeune du village, en l'occurrence Franck Bringard qui, à tout juste 19 ans, a participé cet été pour la première fois aux Crêtes Vosgiennes, cette course de 32 km avec 1000 m de dénivelé (anciennement Marathon des Crêtes) qui parcourt nos principaux sommets vosgiens. Et son résultat est très remarquable puisque Franck a terminé 32ème sur un peu plus de 1000 participants en 2h41mn et surtout 1er jeune et 1er par équipe avec le Ski Club Ranspach.



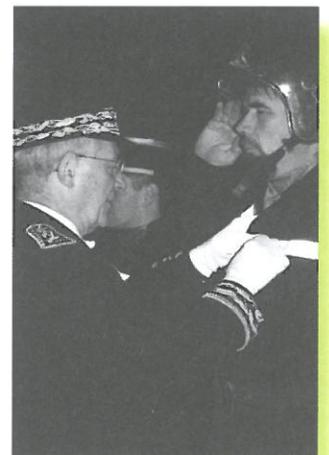
Il est à préciser que cette course s'est déroulée dans des conditions climatiques difficiles, à savoir par 8 à 10°C et par un violent vent de face.

## Médaille de bronze

*pour acte exceptionnel  
de courage et de dévouement*

L'année 2010 a été marquée par la remise de cette Médaille au chef de corps des sapeurs pompiers de Mitzach, Christian Compère, par le préfet du Haut-Rhin. Récompense amplement méritée, car le sergent chef Compère par deux fois (mars 2006, école de chimie à Mulhouse et septembre 2010 incendie d'une maison particulière à Moosch) a fait preuve de grand courage et dévouement.

Cette même année, la médaille d'or des sapeurs pompiers a été attribuée au caporal-chef Pierre Herrgott pour 30 années de service.



## Le repas de Noël

Autour d'un grand sapin, agréablement décoré, les aînés du village se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas de Noël de la commune.

# Notre cadre de vie

## Une entrée du village très accueillante



Comme chaque année, l'équipe d'animation de Mitzach, a embelli l'entrée du village en y installant une crèche tout à fait originale.

Le travail du bois est remarquable ainsi que la disposition. Roger a salué le travail particulièrement soigné de Bernard et de Jean pour la partie bois, et de l'équipe féminine pour la partie décoration.

## La fête des voisins

Organisée pour la 1ère fois dans le village, la fête des voisins du nouveau quartier a eu lieu le samedi 17 juillet. Des tables et bancs étaient placés dans l'impasse, chaque famille a participé à la bonne organisation de cette fête, chacun apportant sa petite spécialité pour agrémenter un barbecue commun. Discussion, échanges et bonne humeur jusqu'à une heure avancée de la nuit.



## Apiculture : Bernard Grob, un chevalier au service des reines



Bernard Grob a 69 ans. Depuis l'âge de 14 ans, il est un apiculteur convaincu : «J'ai d'abord travaillé avec mon père, dans la plus pure tradition. Mais une fois entré au syndicat des apiculteurs, dans les années 80, je me suis vraiment perfectionné». Il s'est intéressé, dès lors, à l'élevage des reines et a approfondi ses connaissances de certaines maladies qui

frappent les abeilles. En 1981, avec ses collègues du syndicat et notamment le président Germain Klingelschmidt et le vice-président Gérard Muller, il a participé à la grande aventure du rucher-école sur les hauteurs de Mitzach. «En fait, dit-il, c'est Gérard qui m'a entraîné dans cette aventure et qui m'a beaucoup appris». C'est là qu'il a vraiment appris l'élevage des reines et la confection des nucléis, ces ruchettes destinées à donner de futures ruches.

Ce spécialiste de l'apiculture tient aussi beaucoup à partager son savoir-faire. «Cette année, précise-t-il, nous avons produit une soixantaine de reines dont beaucoup ont donné naissance à de nouvelles ruches». En effet, le syndicat des

apiculteurs dispense des formations et offre une ruchette à chaque débutant, lui permettant ainsi de démarrer. Il est aussi sollicité pour suivre et renseigner jeunes et moins jeunes, surtout pour les essaimages et la gestion des cellules royales qui se forment dans les ruches. Habitant près du rucher école, cet infatigable bénévole s'occupe de la grande salle, des locations et de la propreté des abords.

Mais il a aussi d'autres cordes à son arc. En effet, il participe à la confection des décors qui rendent si engageante l'entrée de Mitzach, saison après saison. Il a également sculpté la grande fresque en bois qui orne l'entrée de la salle des fêtes rénovée. Et depuis plus de 50 ans, Bernard Grob se dévoue aussi au sein du Ski club Markstein Ranspach, que préside son frère André. Il soutient les autres bénévoles en assurant l'intendance du chalet du club, au Markstein, ainsi que certains travaux et des permanences, «parfois jusqu'à 8 ou 15 jours en été». C'est dire que sa retraite est bien occupée. Il reconnaît que ses divers engagements ont été possibles grâce à l'appui de son épouse Monique. Celle-ci confirme qu'il trouve aussi, malgré toutes ses activités, du temps pour elle !

La commune de Mitzach lui présente ses plus vives félicitations.

# Notre cadre de vie

## Exposition photos sur les pompiers de Mitzach

En 2011, les sapeurs-pompiers de Mitzach fêteront leur 175ème anniversaire.



1<sup>er</sup> rang de gauche à droite  
MARGREITHERER Joseph - MURA François LUDWIG Auguste GUILLAUME Emile DREYER Paul LEHMANN Charles  
HOFFNER Jacques Père HOFFNER Jacques Fils REBISCHUNG Emile DETTWILLER Maurice RIETH Paul MURA Claude  
REBISCHUNG Joseph ARNOLD Emile  
FUSSINGER Albert ARNOLD Charles FEDER Alphonse RIETH Joseph LUTTRINGER Robert GOLLY Dominique  
WELCKER J.-Baptiste RIETH Dominique LUTTRINGER Paul MARGREITHER Edouard GUILLEMAIN Alphonse  
REBISCHUNG J.-Pierre

Dans le but d'organiser une exposition photos sur le thème des pompiers de Mitzach, nous sommes à la recherche de photos typiques ou événementielles (Sainte-barbe, défilé...) d'époque à nos jours. Il reste quelques familles natives du village, en cherchant un peu dans vos cartons, nous sommes certains que vous trouverez des «trésors» cachés et surtout oubliés.

Nous comptons sur vous pour faire l'effort de rechercher ces photos et de nous les prêter. Si vous le désirez, nous pouvons aussi les scanner ainsi elles pourront vous être rendues rapidement.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour la remise des photos vous pouvez vous adresser à Jean François Compère.

Merci d'avance.

## L'état civil, ainsi va la vie...



Le 17/02/10, CHRISTMANN Amélie  
Le 23/02/10, WASSMER Tom  
Le 31/05/10, BENSALAH Gibril  
Le 10/06/10, FELLMANN Sacha

Le 31/07/10, MEYER Kevin  
Le 17/08/10, TARRY Clémentine  
Le 13/10/10, GATTOBIGIO - LAPP Lorenzo  
Le 01/11/10, PICARD Lilian

Le 31/07/2010 Myriam LOCATELLI et Frédéric DIETSCHY  
Le 28/08/2010 Marie-Pierre HERRGOTT et Dominique SPECKER  
Le 25/09/2010 Anne-Marie BERGER et André GROB



Le 06/01/10, GOTTARDI Edouard - Né le 13/10/1926  
Le 12/03/10, CHRISTMANN Amélie - Née le 17/02/2010  
Le 08/04/10, BUTTIGHOFFER Ernest Robert - Né le 25/04/1922  
Le 19/07/10, FICHMEISTER Jean-Yves - Né le 31/05/1955  
Le 05/09/10, GISSY Jean-Paul - Né le 12/09/1949  
Le 13/10/10, DAVAL Roger - Né le 06/07/1920  
Le 15/10/10, GOUTAUD (WERLING) Jacqueline Née le 14/05/1925



### Et pour 2011.....

80 ans  
Le 04/04/2011, LERCH Suzanne

85 ans  
Le 03/02/2011, DIETEMANN Marie-Louise  
Le 02/03/2011, HANS Mathilde  
Le 25/12/2011, ARRONDO Irène



90 ans  
Le 06/05/2011, DAVAL Marthe  
Le 25/06/2011, GUILLEMAIN Jean



Pour toute remarque, idée ou suggestion  
pour la prochaine édition,  
veuillez vous adresser à :

**Mairie de Mitzach,  
44 rue Principale**

**Tél : 03 89 82 60 59**

**Fax : 03 89 82 72 99**

Écrire un courriel

**[mairie.mitzach@wanadoo.fr](mailto:mairie.mitzach@wanadoo.fr)**

